

L'enquête post-censitaire du recensement de la population et de l'habitat

Dans le passé et actuellement, les chercheurs dans le domaine évoquent le problème du chiffre de population qui n'est pas forcément à celui qu'on attend, Or le propre d'un recensement comme d'autre méthode d'observation et de collecte est de viser l'exhaustivité du dénombrement des personnes et l'exactitude de l'information statistique.

Les erreurs du dénombrement sont multiples, et à titre d'exemple, les omissions des individus et les logements, la double collecte, les males déclarations par les enquêtés et les mauvais enregistrements des informations par l'agent recenseur lors de la collecte. Les faiblesses constatées a un effet négative sur la qualité des recensements réalisés et que des multiples vérifications et des contrôles reste indispensable, afin d'apprécier la fiabilité des données et mesurer le niveau de confiance du dénombrement, en terme d'exhaustivité et d'exactitude. Parmi ces méthodes utilisées dans notre étude, la méthode directe, l'enquête post-censitaire qui sert à estimer le taux de couverture et elle est menée juste après l'opération du recensement sur un échantillon avec un personnel expérimenté et dans un délai de dix jours sur le terrain, et la deuxième méthode indirecte proposée par le département de la population des Nations Unies, une procédure de calcul qui permet d'apprécier la structure par âge et par sexe fournie par le recensement. Cette estimation est à partir des rapports des âges successifs et le rapport de masculinité pour calculer l'indice combiné des Nations Unies. Les résultats aux quels, nous sommes arrivés permettent de tirer quelques conclusions qui ne constituent en fait que des approches et évaluations nécessitant des approfondissements par des études plus nombreuses et élargies. Au terme de mon travail de donner une idée sur la méthode directe, l'enquête contrôle et la méthode indirecte, l'étude du rapport de masculinité et le calcul de l'indice combiné des Nation Unies à travers les structures des âges et sexes des cinq recensements de 1966 à 2008. L'analyse faite à partir des valeurs et des indices obtenus de ces deux méthodes, permet de conclure se qui suit :

Au niveau de l'enquête post-censitaire de 1987 :

A la lumière, des résultats obtenus de l'enquête que le taux de couverture national de 1987 est de l'ordre de 97,7 %, par contre on trouve que 3,3 %, soit 4.101 individus n'ont été touché par la couverture de l'opération du recensement, et que ce faible pourcentage n'influence pas sur le résultat du R.G.P.H. Ce qui explique la satisfaction et la fiabilité des informations et les améliorations du bon encadrement et la bonne maîtrise de l'organisation et l'exécution à telle une opération assez difficile à réaliser par d'autres pays.

Au niveau du rapport de masculinité : La structure de la population connaît un changement à partir du recensement 1987 et que le rapport s'inverse en faveur du sexe masculin tandis qu'il était estimé à 96,9 et 98,7 hommes pour 100 femmes en 1966 et 1977 respectivement. Bien que la pyramide semble plus régulière en 1977. Il subsiste certaines irrégularités déjà perceptibles en recensement de 1966. Ces irrégularités sont liées probablement aux mauvaises déclarations des âges.

Au niveau l'indice combiné des Nation Unies: A l'exception du recensement de 1966, l'Indice Combiné de Nations Unies qui est de l'ordre de 41,48 restes dépassés par rapport à celui fixé par la norme qui dicte que le résultat supérieur à 40, la structure n'est pas fiable et il nécessite un ajustement de la structure par sexe et âge de la population dénombrée en 1966. Les indices combinées des Nation Unies obtenus à travers les recensements généraux de la population et d'habitat montrent qu'à partir de recensement 1977 qui de l'ordre de 28,82 jusqu'au recensement de 2008 qui est estimé à 14,54 permet à conclure que les données recueil du terrain sont assez bonne qualité et acceptable et que la couverture est relativement bonne.

Au niveau d'autres facteurs : D'autres facteurs liés à l'opération et interviennent de façon direct sur la préparation et l'exécution du recensement et qui participent à obtenir un bon recensement ou même être des sources d'erreurs qui influencent sur la qualité des données. Notre étude tente à décrire et répondre aux questions posées dans la problématique sur les trois éléments suivants :

Formation :La formation des agents encadreurs " les formateurs " est un passage essentiel dans l'exécution du recensement. En réalité, ces formateurs ont un double rôle, le premier veille à assurer une très bonne formation aux agents recenseurs et les accompagnes durant la période d'exécution. Cette formation est basé sur l'étude d'un manuel de l'agent recenseur conçu par des experts et qui est suivi par des exemples réels du terrain afin de mettre l'intéressé dans un vrais contexte du déroulement du recensement, en plus de la formations joue sur l'aspect psychologique pour instruire les recenseurs sur la manière d'enquêter les individus afin de gagner la confiance des enquêtés.

Support de collecte : Un des première préoccupation des experts, c'est la forme du questionnaire et formulation des questions, c'est – à - dire, la logique du classement des questions, la numérotation, éviter les questions flous, mal précis incompréhensible, l'utilisation de concepts moins complexe est simple et possible et même le choix de ou les couleurs pour le support de collecte utilisé. Le cadre général du questionnaire doit être bien présenté, claire, simple, et bien classé Cette organisation permet de placer un système de vérification immédiat et rapide par le recenseur sur les lieux et même par le contrôleur afin de valider le travail de l'agent.